

Écully, le 17 avril 2023

## **APPROBATION DU DOCUMENT D'ENREGISTREMENT PAR L'AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS (AMF) SOUS LE NUMÉRO R.23-010**

La Foncière solidaire Les 3 Colonnes a le plaisir d'annoncer que son Document d'enregistrement a été approuvé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) le 17 avril 2023 sous le numéro R.23-010.

Cette approbation constitue une étape clé du projet d'offre au public de parts sociales, pour un montant total de 24 351 700 euros, envisagé au premier semestre 2023, et qui fera l'objet d'un prospectus (composé du Document d'enregistrement, d'un résumé et d'une note d'opération relative aux parts sociales) qui sera soumis à l'approbation de l'AMF en application de la loi n°47-1775 du 10 septembre 1947 et de l'article 212-38-8 du règlement général de l'AMF.

Le document d'enregistrement est une synthèse de l'émetteur. Il constitue un outil de communication permettant au public de disposer d'une information annuelle incluant tous les éléments nécessaires pour fonder son jugement sur l'activité, la situation financière, les résultats et les perspectives de l'émetteur ainsi que la structure de la gouvernance et de l'actionnariat.

Ce document est disponible sur le site de la Foncière solidaire Les 3 Colonnes à l'adresse ([https://www.3colonnes.com/wp-content/uploads/2023/04/L3C-DE-2023\\_20230418-vdef-envoi-AMF.pdf](https://www.3colonnes.com/wp-content/uploads/2023/04/L3C-DE-2023_20230418-vdef-envoi-AMF.pdf)) et sur le site de l'AMF ([https://bdif.amf-france.org/fr?societes=RS00007016\\_SCIC%20LES%203%20COLONNES%20DU%20MAINTIEN%20AU%20DOMICILE](https://bdif.amf-france.org/fr?societes=RS00007016_SCIC%20LES%203%20COLONNES%20DU%20MAINTIEN%20AU%20DOMICILE)). Il est également disponible gratuitement sur demande auprès de la Foncière solidaire Les 3 Colonnes, 8 route de Champagne, 69130 ECULLY, France.

### **À propos de la Foncière solidaire Les 3 Colonnes du maintien au domicile :**

Les 3 Colonnes du maintien au domicile est un acteur majeur dans le secteur du maintien et du soutien au domicile des personnes âgées. Fondée en 2013, la société se distingue par la création du Viager Solidaire, une solution à but non lucrative que permet à ses Bénéficiaires de créer leur maison de retraite à domicile et de leur fournir des moyens financiers, sociaux et administratifs nécessaires à leur bien vieillir. Grâce à une stratégie orientée vers le progrès, Les 3 Colonnes connaît une croissance soutenue et ambitionne de renforcer sa présence sur le marché national en réalisant cette opération financière.

Pour plus d'informations, veuillez contacter :

EHYA Thomas  
Responsable de la communication  
thomas@3colonnes.org  
04 78 47 70 15